



NOTE DE LECTURE

Retraite et vieillissement : intervention publique et actions sociale

Catherine Gucher (dir.)

Paris, Dunod, 2015

211 pages.

Ouvrage érudit, et d'un grand intérêt qui balaye les évolutions de l'action sociale vieillesse à partir d'une analyse très documentée, qui intéressera aussi bien les lecteurs cherchant à retracer les politiques de la vieillesse que ceux souhaitant nourrir leur connaissance des politiques sociales en France. À travers la présentation des transformations des politiques de la vieillesse, les auteurs mettent également en évidence l'évolution de notre représentation de la vieillesse depuis la moitié du XIXe. À cela s'ajoutent des annexes (liste de sigles, glossaire, définitions...) qui renforcent le caractère pédagogique de ce travail.

À travers une relecture des politiques en faveur des retraités et des personnes âgées, les auteurs reprennent les réformes institutionnelles qui font date depuis les politiques de bienfaisance jusqu'à la création de la CNSA (Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie) et la loi Hôpital, patients, santé et territoire (HPST) ; les outils de l'intervention médico-sociale (Allocations personnalisées d'autonomie...) et les outils des politiques publiques (schéma gérontologique...) sont clairement présentés et analysés avec leurs mutations. Ainsi sont mises en évidence les transformations de la vieillesse formulées en termes de politique sociale, puis de politiques de santé. En effet, il y a loin des retraités de l'après-guerre qui constituaient une catégorie homogène, où la fin de vie était brève, à ceux d'aujourd'hui qui représentent deux générations, avec la problématique dite de la « dépendance ». Les auteurs mettent en évidence les acteurs qui interviennent dans ce champ et leurs renouvellements. La population vieillissante, qui se caractérise par la sortie de l'activité de travail, bénéficie de l'intervention publique articulée à l'intervention d'acteurs privés (acteurs associatifs, mutualistes, mais aussi caisses de retraite, entreprises lucratives). Deux particularités propres à ce segment de l'action publique : l'action sociale est institutionnellement co-produite par un ensemble d'acteurs publics et privés, et c'est une action sociale qui ne vise pas que les intéressés directs, mais aussi leurs proches. Historiquement, les communes sont au 1^o rang de l'intervention en faveur des retraités puis sont intervenues les caisses de retraite. Suivront des acteurs qui verront le jour notamment après le rapport Laroque (1962) qui fonde l'action sociale actuelle en posant le principe du maintien à domicile avec son acteur clef, l'aide-ménagère. Ce changement de perspective a introduit le territoire au cœur des réponses aux besoins de ces populations.

Si dans la période de l'après-guerre, la question première était celle des ressources, on verra émerger successivement d'autres approches : l'action sociale en faveur des personnes âgées va s'intéresser à leur « fragilité » — concept jamais véritablement défini —, puis approcher le vieillissement en termes de prévention avec des programmes tels que « Bien vieillir ». Différents plans se succèdent visant des problématiques ciblées, à caractère médical, on citera notamment les plans Alzheimer.

Dans tous les cas, ces évolutions renvoient aux évolutions générales de l'action sociale en les devançant : c'est en gérontologie que les interventions de Case manager ont d'abord été expérimentées, répondant à la problématique de la dépendance et de la coordination des soins et de l'accompagnement, avant de viser d'autres problématiques et de se développer en direction d'autres

populations. Et en la matière, le territoire est un acteur central, car dans l'accompagnement individualisé des personnes, c'est le tissu local qui est appelé à répondre aux besoins.

Effectuant ce panorama des politiques en faveur des personnes âgées, les auteurs interrogent l'évolution des politiques sociales et la question de la place des usagers, formalisée par la loi 2002-2. Les auteurs montrent que si les retraités sont invités à collaborer, à co-gérer – on peut évoquer notamment les CODERPA (Comité départemental des retraités et personnes âgées) mis en place avec la circulaire Franchesci – dans une position d'expertise, ils ne sont en fait jamais associés à la décision publique. À ce point de la réflexion, les auteurs interrogent la dimension démocratique et républicaine de l'action sociale.

L'analyse des transformations de l'action gérontologique fournie avec cet ouvrage nous intéresse aussi parce qu'elles ne sont pas spécifiques à ce secteur, elles concernent l'ensemble de l'action sociale. D'évidence, ce travail mérite d'être utilisé en formation des travailleurs sociaux, et est à inclure dans les bibliographies de tous les étudiants !

Nathalie Blanchard